



UNION ARMENIENNE DE SUISSE

**IX^e JEUX INTERCOMMUNAUTAIRES ARMENIENS
GENEVE - 22 au 25 avril 2011**

Football Indoor - Règlement de base

Article 1 :

Les rencontres se dérouleront selon un programme qui sera publié avant le tournoi.

Ce tournoi est organisé avec la participation de 16 équipes divisées en 4 groupes sous forme de championnat avec demi-finale et finale.

Article 2 :

Le classement sera établi de la façon suivante :

1)

- 3 points par match gagné
- 1 point par match nul
- 0 point par match perdu

2) Le goal-average des matchs directs sera déterminant

3) Le goal-average total des matchs

4) Le total des buts marqués

Article 3 :

Les matchs de la phase éliminatoire auront une durée de 1 x12 minutes continues. Les changements de joueurs se font de manière "volantes"

Les finales : temps de jeu 2 x 15 minutes. En cas d'égalité, prolongation de 3 minutes.

Les équipes se composent de 8+1 joueurs maximums. Six joueurs sur le terrain.

En cas de surplus de joueurs sur le terrain (plus de six) = penalty contre l'équipe fautive.

Article 4 :

Tout litige sera tranché immédiatement par le comité organisateur (3 personnes)

Article 5 :

Le joueur ou dirigeant expulsé pour mauvaise conduite par les arbitres du tournoi sera disqualifié pour le match suivant.

Article 6 :

Chaque participant doit être couvert par une assurance accident-maladie de son pays d'origine.

Article 7 :

La participation au tournoi implique de chaque participant la reconnaissance du présent règlement et son acceptation dans toutes ses clauses.

REGLEMENT DU TERRAIN

- Le gardien ne peut pas lancer la balle plus loin que la moitié du terrain.(si non coup franc au milieu du terrain)
- On peut jouer avec la bande tout autour du terrain, y compris derrière les buts.
- Remise en jeux au pied pour toute sortie y compris le plafond.
- Il n'y a pas de hors jeux.